



Christelle Clauss

IMMOBILIER

Tarifs au 1^{er} Janvier 2020

TRANSACTION (Montants TTC T.V.A à 20 %)

VENTE D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION

	PART HONORAIRES CHARGE VENDEUR	PART HONORAIRES CHARGE ACQUEREUR
Parking	Forfait 1000 € TTC	Forfait 1000 € TTC
Garage ou parking sous-sol	Forfait 1500 € TTC	Forfait 1500 € TTC
De 0 € à 49 999 €	Forfait 2500 € TTC	Forfait 2500 € TTC
De 50 000 € à 74 999 €	5.5 % TTC	5.5 % TTC
De 75 000 € à 99 999 €	5 % TTC	5 % TTC
De 100 000 € à 149 999 €	4.5 % TTC	4.5 % TTC
De 150 000 € à 249 999 €	4 % TTC	4 % TTC
De 250 000 € à 299 999€	3.5 % TTC	3.5 % TTC
De 300 000 € à 499 999 €	3 % TTC	3 % TTC
Au-delà de 500 000 €	2.5 % TTC	2.5 % TTC

AUTRES

Vente de terrains	5 % TTC	5 % TTC
Estimation écrite à titre informatif	Offert	

IMMOBILIER PROFESSIONNEL (T.V.A à 20%)

	PART HONORAIRES CHARGE PRENEUR
VENTE	
Locaux commerciaux, bureaux, entrepôts, immeubles professionnels ou commerciaux, terrains industriels ou commerciaux.	10% HT (12% TTC) Minimum 8000€ TTC
Fonds de commerces, cession de bail, pas de porte	8% HT (9.6% TTC) Minimum 8000€ TTC
LOCATION	
Locaux commerciaux, bureaux, entrepôts	10 % HT du loyer triennal (12 %TTC) Minimum 6000€ TTC
Bail précaire < 36 mois	10 % HT du loyer de la période (12 % TTC) Minimum 6000€ TTC
Etat des lieux (si prestation unique)	300 € HT (360 € TTC)
Avis de valeur écrit (sans mandat de location)	150 € HT (180 € TTC)
	PART HONORAIRES CHARGE BAILLEUR
Rédaction de bail commercial ou professionnel	600 € HT (720 € TTC)



Christelle Clauss

IMMOBILIER

Tarifs SYNDIC au 1^{er} Janvier 2020

HONORAIRES SYNDIC		
	HT	TTC
Honoraires jusqu'à 10 lots	2083.00 € / an	2500.00 € / an
Honoraires de 11 à 20 lots	212.50 € / lot	255.00 € / lot
Honoraires de 21 à 50 lots	162.50 € / lot	195.00 € / lot
Honoraires à partir de 51 lots	137.50 € / lot	165.00 € / lot

PRESTATIONS PARTICULIERES		
	HT	TTC
- Coût forfaitaire par vacation :		
En heures ouvrables	50.00 €	60.00 €
Hors heures ouvrables	65.00 €	78.00 €
- Immatriculation de la copropriété	50 €	60 €
- Frais de mutation (état daté) à la charge exclusivement du vendeur :	333.00€	400.00 €
- Assemblée Générale supplémentaire	FORFAIT 250 €	FORFAIT 300 €
- Honoraires sur travaux	Pourcentage voté en Assemblée Générale, en même temps que la résolution travaux. Maximum 4% des travaux TTC	

N'hésitez pas à nous consulter pour un devis complet et personnalisé.



Christelle Clauss

IMMOBILIER

Tarifs LOCATION au 1^{er} Janvier 2020

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	1 % du loyer annuel charges comprises	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail (1)	<i>8€ TTC / m² de surface habitable pour les zones libres *</i> <i>10 € TTC / m² de surface habitable pour les zones tendues *</i>	<i>8€ TTC / m² de surface habitable pour les zones libres *</i> <i>10 € TTC / m² de surface habitable pour les zones tendues *</i>
Etat des lieux d'entrée (2)	<i>3 € TTC / m² de surface habitable*</i>	<i>3 € TTC / m² de surface habitable*</i>
Etat des lieux de sortie (compris dans le mandat de gestion)	<i>6 € TTC / m² de surface habitable</i>	

*dans la limite d'un mois de loyer charges comprises Lignes (1) et (2) comprises

Locaux de droit commun / commerciaux / industriels / professionnels	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
		10% du loyer triennal
Location parking ou garage	200 €	200 €

Service supplémentaire hors formule: Rédaction du bail ou d'un avenant au bail:

300 € TTC à partager par moitié entre les parties



**Tarifs GESTION au
1er Janvier 2020**

Christelle Clauss
IMMOBILIER

FORMULE « maison » 6%TTC	FORMULE «appartement» 7.5% TTC	FORMULE «immeuble» 8% TTC	FORMULE « Plénitude » 9% TTC
<ul style="list-style-type: none">- Quittancement / Encaissement- Gestion des relances- Révision des loyers- Gestion des travaux d'entretien courant- Suivi des assurances, entretien Chaudière et ramonage- EDL sortie et décompte final- Paiement des Factures- Aide à la déclaration des revenus fonciers	<ul style="list-style-type: none">- Quittancement / Encaissement- Gestion des relances- Révision des loyers- Gestion des travaux d'entretien- Suivi des assurances, entretien chaudière et ramonage- EDL sortie et décompte final- Paiement des factures- Paiement des charges de copro.- Régularisation des charges- Aide à la déclaration des revenus fonciers	<ul style="list-style-type: none">- Quittancement / Encaissement- Gestion des relances- Révision des loyers- Gestion des travaux d'entretien- Suivi des assurances, entretien chaudière et ramonage- EDL sortie et décompte final- Paiement des factures- Régularisation des charges- Aide à la déclaration des revenus fonciers- Décompte de charges global- Gestion de contrats des communs	<p>Tous les services de la Formule "appartement ou immeuble"</p> <p>+ Suivi des travaux + Suivi des sinistres (rdv d'expertise, gestion diverse pour le compte du mandant) + Suivi des procédures contentieuses + Représentation aux AG de copropriété</p>

- **Garage:** 10% TTC du montant des sommes encaissées

- **Option:** Garantie loyers impayés: 2,28% TTC selon tarif en vigueur

- **Services supplémentaires hors formule:**

- Vacation horaire (suivi des sinistres, procédures contentieuses, gros travaux): 70€ TTC/Heure

- Vacation forfaitaire pour représentation aux AG de copropriété : 120 € TTC

Siège social : 2 rue du Grand Rempart - 67200 BENFELD – Tel : 08 88 58 61 00 SIRET 431 214 592 00021 – Sàrl au capital de 322.000€ - RCS Strasbourg - TVA FR87 431 214 592 - APE 6831Z

Carte professionnelle CPI 6701 2016 000 009 083 - CECG 16 rue hoche Tour kupka B TSA 39999 92919 LA DÉFENSE CEDEX - Transaction : 110.000€ / Gestion : 1.100.000€ / Syndic : 600.000€